



ARNAY-LE-DUC

JUILLET 2026

N°99

VIVRE À ARNAY

LE BULLETIN MUNICIPAL



VIE MUNICIPALE



CADRE DE VIE



CENTRE SOCIAL



AGENDA

NOTRE HISTOIRE NOUS UNIT, NOTRE AVENIR NOUS RASSEMBLE.



ÉDITORIAL

Chères Arnétoises, chers Arnétois,
L'été s'ouvre devant nous comme une invitation à la rencontre, au partage et à la découverte de notre territoire. C'est également un temps propice à la réflexion du chemin parcouru et sur les engagements qui nous rassemblent au service de notre commune.

Les élections municipales de ce printemps ont constitué un moment majeur de notre vie démocratique. En nous accordant, au second tour, une confiance très largement majoritaire avec plus de 50 % des suffrages exprimés, vous avez adressé à notre équipe un message d'une grande clarté. Ce soutien nous honore profondément, il nous oblige davantage encore et nous rappelle que le mandat confié par les citoyens n'est jamais un privilège, mais un devoir. Être élu, c'est d'abord servir.

Je tiens donc à exprimer, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, notre plus sincère gratitude à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Je souhaite également saluer les autres candidats qui ont pris part à cette élection avec conviction et engagement, ainsi que l'ensemble des électeurs qui, par leur participation, ont fait vivre ce précieux exercice démocratique.

Forts de cette légitimité renouvelée, nous poursuivons avec détermination les projets structurants qui dessinent l'avenir d'Arnay-le-Duc.

Le réseau de chaleur alimentant le groupe scolaire franchit désormais une étape décisive et entrera en fonctionnement dès l'automne prochain. Ce projet exemplaire illustre notre volonté constante de conjuguer maîtrise des dépenses publiques, transition énergétique et responsabilité environnementale.

Les travaux de la future demi-pension avancent également à un rythme soutenu et affichent même une avance sur la planification initiale. Ainsi, dès le mois de novembre, les premiers repas devraient y être servis dans des conditions appréciables, fonctionnelles et adaptées.

Autre étape particulièrement attendue : l'obtention le 9 juin dernier du permis de construire de la future gendarmerie et de ses logements accordé par l'État. Après de nombreuses années d'attente, ce projet devient enfin une réalité tangible. Dans le même esprit, les études relatives à la réhabilitation du bâtiment du Cour Roche sont désormais engagées. Parallèlement, les travaux de rénovation des courts de tennis témoignent de notre volonté constante de soutenir la pratique sportive et la qualité des équipements mis à disposition de tous.

L'été est également celui de l'animation et de la convivialité. Grâce au remarquable engagement de nos associations, de nos bénévoles, de nos commerçants, de nos services municipaux et de nombreux partenaires, Arnay-le-Duc vibrera, une fois encore, au rythme des manifestations culturelles, festives, sportives et patrimoniales qui font sa réputation bien au-delà de notre territoire.

L'étang de Fouché demeurera naturellement l'un des lieux privilégiés de cette saison estivale. Ce site exceptionnel accueillera de nombreux habitants, visiteurs, touristes régionaux, nationaux et internationaux venus profiter d'un environnement préservé distingué par le label Pavillon Bleu, seule plage de Côte-d'Or à bénéficier de cette reconnaissance exigeante. Durant toute la période estivale, deux surveillants de baignade assureront quotidiennement la sécurité des usagers afin que chacun puisse profiter de ce cadre remarquable en toute sérénité.

Enfin, nous ne pouvons ignorer la multiplication des épisodes de fortes chaleurs auxquels notre pays est désormais confronté. Leur intensité comme leur fréquence nous rappellent avec force les conséquences du dérèglement climatique auquel nous devons collectivement nous adapter.

J'invite chacune et chacun à faire preuve de la plus grande vigilance en respectant les consignes régulièrement diffusées par les autorités compétentes : limiter les expositions aux heures les plus chaudes, maintenir les logements au frais, prendre régulièrement des nouvelles des personnes isolées et, surtout, veiller à une hydratation suffisante.

La municipalité demeure pleinement mobilisée aux côtés des professionnels et acteurs du secteur afin d'accompagner les personnes les plus vulnérables.

Soyez assurés que nous poursuivrons, à vos côtés, notre engagement au service d'Arnay-le-Duc.

Très bel été à tous

Benjamin Leroux
Maire d'Arnay-le-Duc



INFORMATIONS PRÉVENTION



Pour nos aînés, faisons de l'ombre à la canicule

Initiée par
**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Association loi 1901

Vous souffrez de la chaleur, cet endroit peut vous accueillir pour un moment de fraîcheur.

Ne fumez pas et ne jetez pas les mégots par la vitre de votre véhicule.

Respectez les interdictions d'allumage en période de risques (vent, sécheresse...).

N'allumez pas de feu à moins de 200 mètres des masses boisées.

Ne faites pas de barbecue.

Utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.

Camped uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.

Maintenez vos parcelles et vos chemins d'accès débroussaillés.

En cas de départ de feu, appelez le 18 ou le 112 et indiquez la localisation précise.

• TENEZ-VOUS INFORMÉS par le biais des autorités sur les réseaux sociaux, de Météo France ou des médias.
• RESPECTEZ les consignes données par les autorités.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
1 800 06 06 64* (appel gratuit)
météo.fr • info.météo

PATRIMOINE LOCAL



Arnay-le-Duc
La Salle de Justice - Mairie
La Tour de La Motte Forte
La Chapelle et La Cure



ARNAY -LE-DUC



Musée de la lime

15 rue Saint Jacques, 21230 Arnay-le-Duc
(Coeur commune avec Maison Régionale des Arts de la Table)



Du 1 mai au 8 novembre : Ouvert le dimanche
De 14 h 30 à 18 h

7 Juillet - 22 août : ouverture du mercredi au dimanche
De 14 h 30 à 18 h

Hors heures d'ouverture visites sur RDV
(minimum 2 personnes)

06 61 25 94 51 - 06 80 30 68 92 - 06 41 96 56 55

Entrée 2,50 € ; gratuit pour les - 16 ans accompagnés

Musée retraçant le patrimoine industriel de la commune de 1843 à 1977



**Journées
européennes
du
patrimoine**

19—20.09.2026

Visites libres :
Samedi 10h/18h
Dimanche 10h/17h



www.journeesdupatrimoine.fr

#JournéesDuPatrimoine

Logo of the French Republic, logo of the Department of Côte-d'Or, logo of the Town of Arnay-le-Duc, logo of the Association of Mayors of the Côte-d'Or, and various social media icons.





VIE MUNICIPALE



LES COMMÉMORATIONS

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux remercient toutes les habitantes et tous les habitants, de toutes générations, qui se sont déplacés pour participer aux différentes cérémonies.

Votre présence, empreinte de respect et de mémoire, témoigne de l'importance de ces moments de rassemblement.



Le dimanche 26 avril 2026

Lors de la journée nationale du souvenir, nous avons honoré les victimes et les héros déportés dans les camps de concentration.



Le vendredi 8 mai 2026

Nous nous sommes réunis pour la 81^{ème} commémoration du 8 mai 1945.



Le dimanche 10 mai 2026

Recueillement au cimetière pour célébrer 30^{ème} anniversaire de la disparition de Pierre MEUNIER.



Le samedi 13 juin 2026

Après une cérémonie au Monument aux Morts, Tristan Clémenceau, arrière-arrière-petit-fils de Georges Clémenceau, est venu inaugurer l'exposition « De Lattre Clémenceau exemple de réconciliation nationale ? ».



Le jeudi 18 juin 2026

À l'occasion de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, nous nous sommes rassemblés devant la plaque de la rue Jean Moulin et au Monument aux Morts.



LE MARCHÉ S'EST AGRANDI !

Depuis quelques semaines, en plus de vos fidèles commerçants, vous avez pu voir arriver de nouveaux stands sur notre marché du jeudi matin. Si la majorité d'entre eux sont présents toutes les semaines, d'autres ne sont là que tous les deux ou trois jeudis.

Chaque mercredi, sur Facebook et sur Panneau Pocket, nous vous annonçons les commerces qui vous retrouverez le lendemain sur le marché.



Fonds Façades Côte-d'Or : des aides pour restaurer votre façade

Vous êtes propriétaire d'un bien situé à Arnay-le-Duc et vous envisagez des travaux de rénovation de façade ? Le Fonds Façades Côte-d'Or peut vous accompagner grâce à des aides financières et à un dispositif fiscal avantageux.

Les travaux éligibles (façades, menuiseries, ferronneries, zinguerie, peinture traditionnelle, cheminées, murs de clôture...) peuvent bénéficier d'une subvention de 20 % de la Commune d'Arnay-le-Duc (jusqu'à 2 000 €) et de 20 % du Conseil départemental de la Côte-d'Or (jusqu'à 3 000 €), sous réserve des conditions d'éligibilité.

Les travaux doivent notamment être non commencés, présenter un intérêt patrimonial et concerner un bâtiment visible depuis l'espace public.

Pour savoir si votre projet est éligible ou pour être accompagné dans vos démarches, contactez Justine Belfix, Fondation du patrimoine, au 03 80 43 97 19 ou par courriel à bfdcijon@fondation-patrimoine.org.



Les travaux

■ Cuve au Foirail

Mercredi 22 avril au Foirail, une nouvelle cuve à récupération d'eau, destinée à l'arrosage des plantations, est venue remplacer l'ancienne qui était endommagée.



■ Terrasse à la buvette

Les dalles au sol de la terrasse située près de la plage de l'étang Fouché ont nécessité un gros travail de réfection.



Remplacement des toilettes à Fouché

Pour plus de confort, les toilettes à la turque ont été remplacées par des cuvettes.



Le Pavillon Bleu flotte de nouveau sur Fouché !

Comme en 2025, notre plan d'eau est le seul du département à obtenir ce label qui récompense chaque année les efforts des communes en matière de qualité et de sécurité des eaux de baignades sur les plages et les plans d'eau.



Les maîtres-nageurs assureront la surveillance de la baignade du 4 juillet au 30 août



13h30 à 19h en semaine
12h30 à 19h les week-ends
les week-ends et jours fériés



Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer sur la plage et la terrasse de la buvette et que les animaux ne sont pas autorisés.





Accès aux droits : Le Centre Social vous accompagne dans vos démarches administratives, autour du numérique et facilite la mobilité.



FRANCE SERVICES

L'**espace France Services** propose un accompagnement gratuit pour toutes vos démarches administratives. Aurélie et Justine sont à votre disposition pour vous guider et vous permettre d'accéder facilement aux principaux services publics. Vous pouvez ainsi être accompagné dans vos démarches auprès des organismes partenaires : CAF, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Finances publiques, France Travail, La Poste, l'Urssaf, la MSA, France Rénov', France Titres, le Chèque Énergie et le Point-Justice.



L'ESPACE NUMÉRIQUE

L'**espace numérique** met à votre disposition des ordinateurs, un scanner et une imprimante en libre accès. Anthony, animateur numérique, vous accompagne également de manière personnalisée pour vous aider dans l'utilisation des outils informatiques et la réalisation de certaines démarches en ligne.



LA MOBILITÉ

Deux services sont proposés pour faciliter vos déplacements :



LA NAVETTE : chaque jeudi matin, Claudine vous accompagne à Arnay-le-Duc pour faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical ou à la pharmacie. Elle vous dépose à proximité de votre destination, mais n'assure pas l'accompagnement à l'intérieur des commerces.



LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE (TUS) : ce service de transport à la demande, sur réservation, vous permet de vous rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs, ou encore de rendre visite à un proche hospitalisé (Beaune, Dijon, Autun, Semur-en-Auxois, ...)



Renseignements à l'accueil du Centre Social

03.80.90.17.55



Faites un tour au P'tit dej' des associations, pour bien démarrer la rentrée !

Les associations du Pays d'Arnay-Liernais vous donnent rendez-vous la matinée du **samedi 5 septembre 2026**.

Comme chaque année, vous pourrez déambuler entre les différents stands et échanger avec les représentants des associations présentes. Que vous souhaitiez vous engager pour du bénévolat, découvrir les sorties et animations pour l'année à venir, vous inscrire à une activité, ou passer un moment convivial autour de la buvette ... Venez nous rejoindre à la salle Pierre Meunier de **10 h à 12 h 30**.



Les médias à Arnay



La télévision à Arnay

TF1 est venue faire un reportage sur Arnay et le camping Huttopia qui a été diffusé le mercredi 20 mai au journal de 20 heures.



Le cinéma à Arnay

« Les mains silencieuses »

Du 28 au 30 avril, plusieurs Arnétois étaient figurants sur le tournage du court métrage « Les mains silencieuses », projet porté par Jérôme Brochot à la réalisation et Touria Benzari à la direction artistique.



La radio à Arnay

« La Tournée des Grands Ducs »

La radio Ici Bourgogne créé un nouveau jeu radiophonique à la rentrée qui réunira un public de tous âges et tous horizons et c'est à Arnay qu'a eu lieu de premier enregistrement de cette émission. En présence de l'animateur Cyril Hinaut et de son équipe, le Centre Social Arnay s'est transformé pendant quelques heures en studio radio. Les gagnants sont repartis avec deux places pour le spectacle du Cirque du Soleil qui aura lieu en novembre au Zénith de Dijon.



Les expositions

« HORS LES MURS »

Samedi 18 avril 2026

(l'exposition est restée visible en mairie jusqu'7 mai)

Vous étiez nombreux à assister à la restitution des travaux menés par les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins de Paris, de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Nancy et de l'UFR STAPS de Dijon.



« LES ECCHYMOSES »

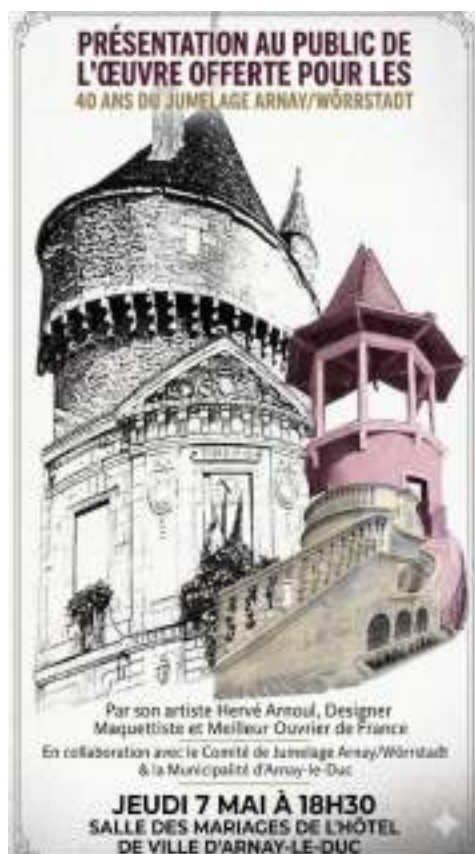
(visible au Centre Social jusqu'à fin août)

Le jeudi 7 mai, les élèves de 5^{ème} 2 du collège Claude Guyot présentaient la restitution de l'atelier encadré par l'artiste Nathan CAREME dans le cadre du projet départemental Graines de Culture 2025.





EN 2026, LE JUMELAGE A 40 ANS



3 MAI 1986. Depuis six ans déjà, les échanges scolaires entre le Collège Claude Guyot et la Realschule de Wörrstadt se déroulent avec succès. Pour les communes, il est temps de franchir un pas de plus : c'est la signature en Allemagne du jumelage entre Arnay le Duc et Wörrstadt par les maires Günter Helmus et Jacques Linguanotto, cérémonie à laquelle assistent de très nombreux Arnétois malgré l'inquiétude née de la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril précédent. La célébration aura lieu également à Arnay le 12 septembre de la même année.

16 Mai 2026. Quarante années plus tard, les maires sont maintenant Ingo Kleinfelder et Benjamin Leroux, les initiateurs Elisabeth von der Heyde et Joël Mermillod sont toujours là. Le groupe est plus restreint, 50 personnes environ toujours fidèles à l'amitié née des nombreuses rencontres franco-allemandes dans le cadre du jumelage. Les Arnétois sont donc partis à Wörrstadt, et avec leurs amis à la découverte de la ville de Bad Kreuznach. Célèbre pour ses grands vins, ses salines connues depuis l'antiquité et ses cures thermales, elle l'est aussi pour le vieux pont sur la Nahe et les maisons qui s'y dressent depuis le Moyen-Âge. Le groupe a pris le temps de s'arrêter devant le Parkhotel pour une photo devant la stèle commémorant la deuxième rencontre entre de Gaulle et Adenauer, le 26 novembre 1958, sur le chemin de la réconciliation entre les deux pays.

Le soir, un repas a réuni tous les amis du jumelage, et après les interventions des maires, les Arnétois ont remis leur cadeau d'anniversaire, une sculpture réalisée par le maquettiste Hervé Arnoul qui rassemble les monuments importants des deux cités : Motte Forte, façade de la mairie, Tour de Bourgogne et fontaine aux neuf tuyaux. Entre la surprise à première vue et l'admiration de la finition, la réaction fut unanime quant à l'originalité et la qualité de l'œuvre.

Pour trois Arnétois pourtant, tout ne fut pas si rose. Une averse de grêle sur l'autoroute a stoppé net leur voyage et après un passage à l'hôpital pour examens, ils durent prendre en taxi le chemin du retour à la maison. Déçus, certainement, mais aussi très heureux de s'en être sortis sans plus de dommages.

Comme en 1986, le jumelage sera fêté cette année le 12 septembre à Arnay. La ville recevra à son tour les amis allemands pour un week-end de détente et de découvertes. Les quarante ans seront célébrés au cours d'une soirée à la cité St Laurent, la réservation sera possible pour les personnes désireuses d'y participer.

ARNAY/WOORDSTADT 40 ans de jumelage

Le 7 mai, la Municipalité et le Comité de Jumelage Arnay-Le-Duc et Wörrstadt ont conviés les habitants à la présentation de l'œuvre créée par l'artiste Hervé Arnoul, Designer Maquettiste et Meilleur Ouvrier de France.





Maison Régionale des Arts de la Table – Exposition « HERBES GOURMANDES, HERBES SOIGNANTES »

« Herbes gourmandes, herbes soignantes – Ces plantes qui titillent nos papilles et soignent nos corps et nos esprits », la nouvelle exposition de la Maison Régionale des Arts de la Table d'Arnay-le-Duc explore les multiples vertus et usages des plantes aromatiques et médicinales.

Observées, cultivées et étudiées depuis des millénaires, ces plantes occupent une place majeure dans l'art de soigner et de cuisiner. Depuis les années 1980, l'engouement pour les herbes aromatiques et médicinales n'est plus à démontrer. Leurs intérêts nutritifs, nutritionnels, cosmétiques et médicaux sont unanimement reconnus et recherchés. Aujourd'hui, c'est même devenu une tendance dominante et sécurisante avec la recherche du bien-être et du bio, le végétarisme ou le véganisme.

DU JARDIN A LA CUISINE EN PASSANT PAR LA MEDECINE

Le parcours de l'exposition débute dans les jardins de l'ancien Hospice Saint-Pierre, où les visiteurs découvrent une soixantaine de plantes à l'origine de ces savoirs. À l'intérieur, livres anciens et herbiers témoignent de l'intérêt constant porté à la botanique à travers les siècles.

La visite se poursuit dans un espace évoquant le laboratoire, où les plantes médicinales étaient préparées et transformées en remèdes, conservées dans des pots d'apothicaire et des fioles. Les plantes aromatiques suivent, elles, le chemin de la cuisine et de la gastronomie se déclinant dans une grande diversité de mets.

L'exposition aborde également d'autres usages, notamment les boissons et tisanes, et propose des expériences sensorielles permettant aux visiteurs, petits et grands, de tester leurs connaissances. Des ateliers variés (cyanotype, enluminures, tisanes) y compris pour les enfants, jalonnent les six mois de l'exposition.

Deux figures féminines majeures de la phytothérapie et de la botanique sont mises à l'honneur :

- **Hildegarde de Bingen** (XII^e siècle) – Religieuse célèbre pour sa connaissance des plantes médicinales et son approche globale de la santé. Ses livres de remèdes sont encore utilisés aujourd'hui.

- **Jeanne Barret** (XVIII^e siècle) – Brillante botaniste bourguignonne à la vie romanesque, elle est la première femme à avoir fait le tour du monde. On lui doit la découverte de plus de 3.000 espèces de plantes.

UNE EXPOSITION INSCRITE DANS UN CIRCUIT

L'exposition s'inscrit dans le circuit « Chemins hospitaliers », initié par l'Hôtel-Dieu de Beaune. Ce parcours permettra au public de découvrir les hôtels-Dieu de Bourgogne-Franche-Comté, leurs salles de soins, instruments, équipements et apothicaireries.

UN FORT SOUTIEN INSTITUTIONNEL LOCAL

Cette exposition montée par l'équipe de bénévoles de l'association n'a été rendue possible que grâce au soutien financier de la Ville d'Arnay-le-Duc, la Communauté de communes du Pays Arnay-Lienais, y compris de certaines de ses communes, et du Département de la Côte-d'Or.



L'exposition bénéficie, en particulier, de prêts des Hospices civils de Beaune, du Panoptique d'Autun – musée Rolin, du Muséum d'Histoire naturelle Jacques de la Combe à Autun, de la Médiathèque du Grand-Dole et du Fonds de dotation pour la gestion et la valorisation du patrimoine pharmaceutique à Paris. Localement Brin d'Ortie, Gamm Vert et l'imprimerie Fuchey ont contribué à sa réussite ainsi que des prêteurs privés.

Certaines écoles du canton ont aussi répondu présentes pour participer à un projet d'herbiers.



INFORMATIONS PRATIQUES

Maison Régionale des Arts de la Table
15, rue Saint-Jacques
21230 Arnay-le-Duc
Tél. 03 80 90 11 59

Du 1^{er} mai au 11 novembre 2026

Tous les jours sauf le lundi
10 h 00 – 12 h 00
14 h 00 – 18 h 00

Adultes : 6 €

Groupes et enfants (8 à 14 ans) : 5 €

Enfants jusqu'à 8 ans : gratuit

<https://www.musee-artsdelatable.fr/>

AGENDA *de* L'ÉTÉ

FÊTONS LE 14 JUILLET!
Liberté, Égalité, Fraternité!

13 JUILLET
DISTRIBUTION DES LAMPIONS À 21h30
DÉFILÉ À 22h00

14 JUILLET
DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE À 11h00
VIN D'HONNEUR

FEU D'ARTIFICE À 22h45
à l'Étang Fouché

FÊTE FORAINE
AU PARC DE L'ARQUEBUSE
DU 9 AU 15 JUILLET

Venez nombreux partager ces moments de fête!

L'UCIA DU PAYS ARNAY-LIERNAIS ORGANISE LES

Nocturnes Estivales

DIARNAY-LE-DUC - ÉDITION 2026

Exposants et artisans
Produits régionaux
Animations musicales
Restauration sur place
Jeux pour enfants

CHAQUE JEUDI DE 18H À 23H
9, 16, 23, 30 JUILLET
6, 13, 20 AOÛT

29 & 30 AOÛT 2026
CHASSENAY ARNAY LE DUC

SPECTACLES SUR HERBE

FESTIVAL TOUT PUBLIC

Théâtre
Cirque
Musique

Restauration
Buvette

Plus d'infos

ARNAY LE DUC
SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 JUILLET 2026
FÊTE DU LAC
Base de loisirs de Fouché
7h à 18heures
VIDE-GRENIER-BRADERIE

20 le mètre linéaire pour les 2 jours sur réservation
Tél: 03.80.64.37.09 ou 06.14.51.23.42
OUVERT AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

ORGANISÉ PAR L'AJPA
RESTAURATION RAPIDE ET PLAT du JOUR

Pour tous renseignements:
03.80.64.37.09 ou 06.14.51.23.42
BUFFET - BUVETTE

BALADE COMMENTÉE EAU & PAYSAGE

Comprendre le bassin de l'Arroux, le fonctionnement de l'étang et la biodiversité associée au cours d'une balade guidée et commentée.

DIMANCHE 30 Août
Étang Fouché
Arnay-le-Duc

DÉPART À 10H
RDV sur le barrage.

Ouvert à tous
Gratuit

Informations & inscription
www.cpie-pays-de-beurgogne.com
03.85.82.42.64
la.duree@cpie-pays-de-beurgogne.com

JEU DE PISTE ENTRE TERRE & EAU

Profitez d'un jeu de piste en autonomie autour de l'étang. Trail en sa famille, découvrez le territoire qui en dépend grâce aux questions & jeux du trail!

MERCREDI 22 JUILLET
Étang Fouché
Arnay-le-Duc

ANIMÉ PAR LIBRE ENTRE 15H00 ET 17H00
RDV sur le barrage.

Ouvert à tous
Gratuit
Inclus à partir de 7 ans

Informations
www.cpie-pays-de-beurgogne.com
03.85.82.42.64
la.duree@cpie-pays-de-beurgogne.com



Plus d'infos sur

<https://www.tourisme-arnayliernais.fr/fr/accueil/>



AGENDA DE RENTRÉE

SEPTEMBRE
2026



Tous les rendez-vous à ne pas manquer !

12 & 19 septembre 2026



AVIS DE RECHERCHE

Bienvenue
dans mon jardin au naturel

Des jardiniers -ères pour :

- Faire découvrir les techniques de jardinage au naturel,
- Partager un moment d'échanges et de convivialité,
- Vous voulez ouvrir votre jardin et partager vos astuces ?

Contactez-nous : b.dureta@cpi-pays-de-bourgogne.eu 03 85 82 42 64



cpi
AVIS DE
SOLIDARITÉ



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Centre Social
du Pays d'Arnay-Lienais

Accompagnement
scolaire

Arnay-le-Duc
Du CP au CM2



TARIF : De 50 à 82.50 €
l'année en fonction du
quotient familial

LUNDI et JEUDI
De 17h à 18h30

Aide aux devoirs
et jeux éducatifs

Aide aux devoirs et activités
éducatives : activités
d'expression, montage vidéo,
bricolage, cuisine, activités
scientifiques

Renseignements : Kairouan TRUBERT - 03 80 90 17 55



Centre Social
du Pays d'Arnay-Lienais

LE VESTIAIRE

(Friperie Solidaire du Centre Social)



Tous les mercredis
9 h - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

2 possibilités :

donner des habits
propres et en bon
état

en acheter pour
le lot





RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES

Le Cercle Arnétois de Recherches Historiques, 37 rue César Lavirotte, 03 80 90 20 46, recherche des photographies anciennes d'Arnay-le-Duc, ou de personnages ayant vécu à Arnay-le-Duc, réalisées entre le fin du XIX^e siècle et la fin du XX^e, par des photographes professionnels ou amateurs.

Par ailleurs un adhérent du C.A.R.H recherche des photographies anciennes du château de Châteauneuf.

Les photographies peuvent être achetées par l'association. Elles peuvent également lui être prêtées. Dans ce cas elles seront scannées et aussitôt restituées à leur propriétaire qui autorisera l'association à les reproduire.

Avec nos remerciements anticipés, Cordialement, Le président, Didier Godard

TRIBUNE



En mars dernier, les Arnétoises et les Arnétois ont fait leur choix.

La campagne est désormais terminée et nous entrons dans le temps de l'action.

Les élus « Agir pour Arnay », forts de la confiance accordée mais aussi respectueux du sort des urnes apportent leur soutien attentif aux projets structurants pour que les promesses deviennent des réalités.

A titre d'exemple :

- Pacification de l'ex RN6 par un aménagement cassant la vitesse
- Sur le plan touristique ré-ouverture de la Motte-Forte, réalisation de la voie mobilité douce Fouché – Centre ville, interconnexion avec le sentier sur l'ancienne voie ferrée
- Valorisation de notre jeunesse en réalisant le city park mais aussi de nos aînés par les aménagements de voirie
- Le verdissement du centre bourg, la création d'îlots de fraîcheur et l'embellissement des vitrines doivent devenir un vecteur d'attractivité
- Des relations saines avec la Communauté de Communes autour des compétences partagées

Pour transformer des divergences de points de vue un levier de réflexion plutôt qu'en point de blocage, sans tabou ni sectarisme nous souhaitons être le catalyseur du Renouveau arnétois par de là les querelles picrocholines.

Les Arnétoises et Arnétois comptent sur nous tous, ne les décevons pas.



SOMBRE AVENIR

En mars dernier, les colistiers de « Partageons notre dynamisme » et moi-même avons placé la création d'emplois au premier rang de nos objectifs. Une préoccupation que nos concurrents ne semblaient pas partager.

Pourtant, sans implantation de nouvelles industries ni relance du commerce de proximité, Arnay continuera de périr.

Les élus pourront encore jérémyer devant l'école quand une classe sera promise à la fermeture faute d'un nombre d'élèves suffisant. Il sera hélas trop tard.

Depuis que je siége au conseil municipal, j'ai pu constater que l'immobilisme continue de régner à tous égards ! Et ce n'est pas le projet fumeux de la Cour Roche qui est de nature à nous rassurer !

Rien n'est envisagé pour redonner de l'attractivité à la ville tant du point de vue de l'économie, des équipements ou de l'environnement.

Rien non plus pour ce qui est de la sécurité, de la voirie, de l'animation ou de la jeunesse.

La fête médiévale ne sera pas reconduite. La Motte Forte n'est toujours pas ouverte au public. La « buvette » de Fouché continue de fonctionner sur un mode surréaliste.

Quant à la relation avec la CCPAL, mieux vaut ne pas l'évoquer tant elle est délétère.

Jean-Yves Adam